



Conseil économique et social

Distr. : Générale
1^{er} octobre 2010

Français
Original : Anglais

Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique

Conférence ministérielle sur l'environnement et le développement en Asie et dans le Pacifique

Sixième session

Astana, 27 septembre-2 octobre 2010

Point 12 de l'ordre du jour provisoire

Examen du rapport des hauts responsables

Rapport des hauts responsables

I. Questions appelant des décisions de la Conférence ou portées à son attention

1. Les hauts responsables ont constaté que l'incertitude économique, la hausse et la volatilité des prix des denrées alimentaires, de l'énergie et des matières premières, ainsi que les changements environnementaux et les inégalités sociales persistantes, avaient de graves incidences sur les perspectives d'avenir du développement régional. Ils ont constaté également que depuis la cinquième Conférence ministérielle sur l'environnement et le développement en Asie et dans le Pacifique les pays et les populations de la région avaient traversé une période difficile. Ils ont rappelé que la triple crise – alimentaire, énergétique et financière – avait menacé de compromettre les perspectives de croissance économique et que, dans le même temps, la région avait subi des catastrophes naturelles et des événements climatiques extrêmes tels que cyclones, sécheresse et inondations.

2. Les hauts responsables ont insisté sur la nécessité d'une croissance économique durable pour assurer un bon niveau de vie à la population, de plus en plus nombreuse, de la région. À ce propos, il était important que la région, pour aller de l'avant, ait une croissance économique à la fois quantitative et qualitative. Dans le cas de la sous-région du Pacifique, les hauts responsables ont constaté qu'il était nécessaire de remédier aux risques liés aux changements climatiques, à la hausse du niveau des mers et aux catastrophes naturelles, pour assurer non seulement une croissance quantitative et qualitative, mais aussi la survie.

3. Les hauts responsables ont souligné qu'il était de plus en plus évident que les pays de la région étaient fermement déterminés à poursuivre l'objectif du développement durable –volonté dont témoignaient les initiatives présentées à la réunion. Les gouvernements et la société civile avaient entrepris maintes actions en faveur du développement durable, notamment de nombreuses initiatives visant à promouvoir la croissance verte, et plus particulièrement en ce qui concernait

l'utilisation des ressources énergétiques. Les hauts responsables ont noté que d'importants progrès avaient été faits en vue d'intégrer les préoccupations d'ordre environnemental dans les politiques de développement.

4. Les hauts responsables ont identifié plusieurs moyens d'appliquer le principe de la croissance verte dans le cadre des efforts en faveur du développement durable. Ils ont insisté sur le fait qu'il s'agissait d'une approche souple et que chaque pays devait tracer son propre chemin en fonction de son stock de ressources naturelles et de ses conditions spécifiques. Il a été suggéré en outre que la transition vers des modèles de croissance plus verte se fasse de manière progressive, en raison des difficultés que cela pouvait poser aux pays en développement.

5. Les hauts responsables ont pris note du problème critique que posait l'insuffisance des ressources ainsi que de la difficulté connexe de faire en sorte que ces ressources soient utilisées de manière à favoriser un progrès socioéconomique équitable. Ils ont souligné qu'il fallait veiller à ce que les initiatives visant à limiter l'utilisation des ressources naturelles dans le cadre d'une croissance verte et écologiquement efficace ne perpétuent pas les inégalités et ne restreignent pas non plus la capacité des pays à pourvoir aux besoins de leur population.

6. En outre, il devait être tenu compte, tant dans les débats sur la croissance verte que dans la mise en œuvre de cette approche, du principe universellement reconnu de la « responsabilité commune mais différenciée ». De même, il convenait de maintenir les principes de base du développement durable – équité, élimination de la pauvreté et droit au développement.

7. Les hauts responsables ont appelé le secrétariat et les autres parties intéressées à appuyer les efforts déployés par les pays du Pacifique pour convoquer en 2011 une réunion ministérielle spéciale pour le développement durable dans la région, avec pour objectif d'examiner les progrès réalisés dans l'exécution des décisions et de préparer la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Rio+20), prévue en 2012.

8. Les hauts responsables ont recommandé aux ministres d'adopter le projet de déclaration ministérielle sur l'environnement et le développement en Asie et dans le Pacifique 2010 (E/ESCAP/MCED(6)/L.3) et le projet de plan régional d'application pour le développement durable en Asie et dans le Pacifique 2011-2015 (E/ESCAP/MCED(6)/L.4). Ces documents constitueraient la base des actions à entreprendre au cours des cinq prochaines années, actions qui devraient tenir compte de la diversité des capacités et des besoins de chaque pays en matière de développement.

9. Les hauts responsables ont recommandé également qu'il soit procédé à un suivi des progrès réalisés dans l'exécution du plan régional d'application, ainsi qu'à un bilan exhaustif à l'occasion de la septième Conférence ministérielle sur l'environnement et le développement en Asie et dans le Pacifique, prévue en 2015.

10. Les hauts responsables ont accueilli avec satisfaction l'Initiative d'Astana pour une passerelle verte du Gouvernement kazakh et l'ont approuvée en tant que l'un des trois documents finaux de la sixième Conférence ministérielle sur l'environnement et le développement en Asie et dans le

Pacifique, en vue des actions futures à entreprendre au niveau régional (E/ESCAP/MCED(6)/L.5/Rev.1). Ils ont appelé la communauté internationale des donateurs et le secteur privé à appuyer la mise en œuvre de l'Initiative, et ont demandé au secrétariat de prendre les mesures nécessaires pour la soutenir également en tant qu'initiative inter-régionale.

11. Les hauts responsables ont exprimé leur gratitude au Gouvernement de la République de Corée, qui a proposé de continuer à soutenir l'Initiative de Séoul pour une croissance verte pendant une période supplémentaire de cinq ans, jusqu'en 2015. Ils ont prié le secrétariat de poursuivre son appui à la mise en œuvre de l'Initiative.

12. Les hauts responsables ont exprimé leur gratitude au Gouvernement kazakh pour avoir généreusement accueilli la Conférence.

II. Compte rendu des travaux

13. Le secrétariat a présenté les documents à examiner au titre des points 2 à 7 de l'ordre du jour.¹ Les délégations suivantes ont pris la parole : Afghanistan, Arménie, Bangladesh, Bhoutan, Cambodge, Chine, Fédération de Russie, Fidji, Géorgie, Inde, Iran (République islamique d'), Japon, Kazakhstan, Kirghizistan, Kiribati, Maldives, Mongolie, Myanmar, Nauru², Népal, Ouzbékistan, République de Corée, République démocratique populaire lao, Samoa, Singapour, Tadjikistan, Thaïlande, Timor-Leste, Turkménistan, Turquie, Tuvalu et Vanuatu.

A. Développement durable en Asie et dans le Pacifique: tendances, problèmes, opportunités et perspectives de politique générale (Point 2 de l'ordre du jour)

14. La Réunion était saisie d'une note du secrétariat sur le sujet (E/ESCAP/MCED(6)/1).

15. Plusieurs délégations ont relevé que le rapport illustre divers aspects clés des problèmes auxquels leur propre pays devait faire face. Une délégation a insisté sur l'insuffisance des ressources dans le domaine plus spécifique de l'eau et de la terre. En même temps, un autre représentant a souligné la nécessité de procéder à une évaluation équilibrée des problèmes.

16. Plusieurs délégations ont fait observer que la croissance verte aiderait à réduire la pauvreté, et réduirait également la vulnérabilité aux risques engendrés par la convergence des problèmes économiques et des problèmes liés aux ressources et à l'environnement. Elles ont rappelé que les ressources naturelles jouaient un rôle dans les moyens de subsistance de la population rurale et qu'elles avaient subi une dégradation considérable au cours des dernières décennies. D'autres délégations ont insisté sur le fait que les stratégies de croissance verte favorables aux pauvres devaient reposer sur des moyens de subsistance durables et sur une gestion rationnelle des ressources naturelles, et que la gouvernance était essentielle pour mieux gérer les ressources naturelles.

¹ Voir la liste des documents en annexe.

² Au nom des petits États insulaires en développement du Pacifique (Fidji, Kiribati, Îles Marshall, Nauru, Samoa, Tonga, Tuvalu et Vanuatu)

dont les pauvres étaient tributaires. qu'il fallait d'urgence renforcer la capacité des pays en développement de gérer durablement leur stock de ressources naturelles. Nombre de délégations ont reconnu qu'il fallait d'urgence renforcer la capacité des pays en développement de gérer durablement leur stock de ressources naturelles.

17. Plusieurs délégations ont souligné que les changements climatiques constituaient un obstacle majeur au développement durable. Certaines ont relevé que l'adaptation aux changements climatiques serait une condition préalable essentielle à la croissance verte. Plusieurs délégations ont fait observer également que cette adaptation devrait être faite à l'initiative des pays, notamment par des actions entreprises à tous les niveaux par différentes parties prenantes

18. La Réunion a relevé qu'une multitude d'initiatives avaient été entreprises pour remédier aux problèmes identifiés dans le rapport. Une délégation a indiqué que les changements requis sur le plan économique exigeraient l'adoption de nouvelles approches, non seulement par les pays de l'Asie et du Pacifique, mais aussi par les donateurs et la communauté internationale.

B. Examen de l'application des recommandations de la cinquième Conférence ministérielle sur l'environnement et le développement en Asie et dans le Pacifique (2005), de l'Initiative de Séoul pour une croissance verte et de l'Initiative de Kitakyushu pour un environnement propre
(Point 3 de l'ordre du jour)

19. La Conférence était saisie des documents suivants :

a) Progrès dans l'application des recommandations de la cinquième Conférence ministérielle sur l'environnement et le développement en Asie et dans le Pacifique (2005) (E/ESCAP/MCED(6)/2)

b) Progrès dans l'application de l'Initiative de Séoul pour une croissance verte (E/ESCAP/MCED(6)/3)

c) Examen de l'application de l'Initiative de Kitakyushu pour un environnement propre (E/ESCAP/MCED (6)/4)

20. Ces documents ont été présentés par le directeur de la Division de l'environnement et du développement de la CESAP.

21. Plusieurs délégations ont salué les progrès accomplis grâce aux initiatives entreprises en faveur du développement durable et de la croissance verte aux niveaux régional et mondial, mais ont rappelé qu'il n'existait pas de solution universelle et que les pays devaient adapter les stratégies de croissance verte à leurs propres priorités. Toutefois, les problèmes émergents montraient qu'il fallait privilégier l'amélioration de la qualité de la croissance économique. Une stratégie spécifique et des options de politique générale étaient proposées dans le document E/ESCAP/MCED(6)/2.

22. Des délégations ont mis en évidence les progrès accomplis en ce qui concernait l'intégration des questions d'environnement et de développement durable dans les plans de développement. Les Fidji avaient inclus le

développement durable dans leur cadre national de politique générale et de planification, et élaboré pour la période 2010 à 2014 une stratégie complète à moyen terme intitulée « Lignes directrices pour la démocratie et le développement socioéconomique durable ». La Thaïlande avait entrepris depuis 1997 une modification significative de son approche en matière de planification du développement socioéconomique. Depuis lors, la politique nationale relative au développement durable incluait des objectifs liés à l'amélioration de la qualité de la croissance économique, notamment des objectifs en relation avec le concept de suffisance économique élaboré par Sa Majesté le Roi de Thaïlande. Le prochain plan de gestion et de qualité environnementale serait axé principalement sur la gouvernance, la croissance verte, la coopération internationale, la préservation et la restauration de l'environnement, entre autres. Dans la République islamique d'Iran, le plan de développement durable avait été intégré dans le plan quinquennal de développement.

23. Lorsqu'ils ont examiné le document E/ESCAP/MCED(6)/3, les hauts responsables ont constaté que l'Initiative de Séoul pour une croissance économique écologiquement durable (croissance verte), depuis son adoption à la cinquième Conférence ministérielle, avait contribué à renforcer la capacité des États membres de parvenir à une croissance verte. Un réseau régional pour la croissance verte avait été créé. En outre, des consultations sur les politiques à suivre avaient été tenues dans le cadre de l'Initiative, et des formations de développement des capacités des dirigeants avaient été dispensées.

C. Examen approfondi des grands problèmes d'environnement et de développement et stratégies d'intervention en Asie et dans le Pacifique (Point 4 de l'ordre du jour)

24. La Réunion était saisie des documents suivants :

- a) Problèmes et tendances émergents dans la gestion des ressources en eau (E/ESCAP/MCED(6)/5)
- b) Problèmes et tendances émergents dans la gestion des ressources énergétiques (E/ESCAP/MCED(6)/6)
- c) Problèmes émergents en matière de développement urbain inclusif et durable en Asie et dans le Pacifique (E/ESCAP/MCED(6)/7)
- d) Investissements dans la gestion durable des ressources naturelles: perspectives et politiques émergentes (E/ESCAP/MCED(6)/8)

25. Les hauts responsables ont réaffirmé l'importance de la gestion durable des ressources en eau. Ils ont noté que le document mettait l'accent sur un certain nombre d'initiatives importantes en vue de la gestion intégrée des ressources en eau, et de l'amélioration de l'accès à l'eau propre et aux systèmes d'assainissement. Au Kazakhstan, dans le cadre de l'Initiative Zhasyl Damu (Initiative pour un développement vert), un certain nombre de mesures avaient été prises en vue de mettre en place un approvisionnement en eau en circuit fermé dans les grandes installations industrielles, ce qui devait permettre d'économiser 3 milliards de mètres cubes d'eau chaque année. Une délégation a conseillé au secrétariat d'employer des termes dont la définition avait été convenue sur le plan international.

26. Les représentants ont exposé les grandes initiatives de leur gouvernement respectif, dont la Mission solaire nationale ayant pour objectif la création d'une centrale solaire de 250 000 MW en Inde d'ici à 2022. La Thaïlande avait aussi mis en place certaines stratégies à faible intensité de carbone, veillant à garantir la création d'emplois et constatant les possibilités d'action offertes par les partenariats entre les parties intéressées. Un plan de développement des énergies renouvelables sur 15 ans avait pour objectifs d'accroître la part de la consommation d'énergies renouvelables à l'échelon national de 20% d'ici à 2022 et d'aboutir à des investissements importants et à des réductions d'émissions. Une stratégie en trois points ouvrirait la voie à la création d'une société à faible intensité de carbone d'ici à 2030.

27. Le représentant de l'Inde a noté les progrès accomplis par ce pays dans la réduction de l'intensité énergétique, ainsi que sa volonté de réduire l'intensité de carbone. La délégation du Bangladesh a déclaré qu'en matière de climat, des fonds importants avaient été créés à l'échelon national. En Inde, un plan d'action national de large portée sur les changements climatiques avait été établi, comprenant huit missions nationales. En République islamique d'Iran, des mesures avaient été prises pour réduire l'intensité énergétique du produit intérieur brut (PIB) et pour accroître la part des transports publics dans les zones urbaines.

28. Les hauts responsables ont exprimé leur appui au dialogue régional sur la sécurité énergétique et l'efficacité énergétique. Plusieurs délégations ont insisté sur le fait que la proposition d'envisager un accord régional visant à favoriser le développement à faible intensité de carbone, similaires, quoique différents dans les détails, à la Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, comme évoqué au paragraphe 72 du document E/ESCAP/MCED(6)/6, pourrait compromettre les négociations menées au titre de la Convention. Toute proposition de cette nature était par conséquent jugée inacceptable.

29. Le représentant des Fidji a fait savoir que plusieurs programmes de développement urbain, tels que le programme d'amélioration de bidonvilles et autres programmes destinés aux communautés à faible revenu, avait été mis en place dans son pays. En République islamique d'Iran, des mesures de lutte contre la pollution atmosphérique avaient été prises dans huit grandes villes.

30. Une délégation a rappelé le deuxième principe de Rio réaffirmant le droit souverain de chaque pays d'exploiter ses propres ressources conformément à ses propres politiques d'environnement et de développement.

31. En République islamique d'Iran, pour promouvoir une agriculture durable on avait pris des mesures visant notamment à réduire l'usage des pesticides par hectare et par kilogramme de produit, ainsi qu'à accroître le rendement agricole par goutte d'eau en le doublant en dix ans. De plus, des mesures étaient prises pour améliorer la coopération avec le secteur privé en vue de promouvoir les investissements en faveur de la biodiversité.

32. Une délégation a noté que l'Asie et le Pacifique était la région la plus importante non seulement en termes de population, mais aussi en termes d'écosystèmes montagneux, et a insisté sur la nécessité d'accorder une plus grande attention aux écosystèmes montagneux, car ils avaient été négligés jusqu'à présent et étaient particulièrement vulnérables aux conséquences prévisibles des changements climatiques. Cette délégation estimait qu'il fallait,

dans les cinq prochaines années, mettre au point des mécanismes destinés à éviter les conflits qui pourraient surgir entre pays à cause de futures pénuries d'eau.

D. Projet de déclaration ministérielle
(Point 5 de l'ordre du jour)

33. La Réunion était saisie du projet de déclaration ministérielle sur l'environnement et le développement en Asie et dans le Pacifique (2010) (E/ESCAP/MCED(6)/WP.1).

34. Tout en reconnaissant qu'il était important d'avancer sur la voie d'un développement à faible intensité de carbone, plusieurs délégations ont souligné que leur priorité était d'assurer l'accès à une énergie d'un coût abordable, pour appuyer l'éradication de la pauvreté et la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement.

35. Les petits États insulaires du Pacifique ont souligné que les documents émanant de la Conférence ainsi que le concept de croissance verte ou de croissance à faible intensité de carbone offraient de nouvelles solutions et des actions concrètes, et constituaient une stratégie nouvelle pour un développement durable dans le Pacifique. La croissance verte avait déjà été adoptée au niveau sous-régional. Étant donné les risques encourus, la Conférence devrait apporter son appui aux sous-régions et aux pays qui étaient prêts à faire la transition vers une croissance verte. Les hauts responsables ont formulé des propositions spécifiques quant aux actions de suivi à mener en faveur de cette sous-région.

36. Reconnaisant l'importance du développement durable pour la région, et conscients de la diversité des besoins et des capacités des différents pays en matière de développement, les hauts responsables se sont employés à parvenir à un consensus sur les questions prioritaires à inclure dans la Déclaration ministérielle. À l'issue d'intenses délibérations, les hauts responsables ont révisé et modifié le projet (pour les détails voir E/ESCAP/MCED(6)/WP.1/Rev.1).

E. Projet de Plan régional d'application pour le développement durable en Asie et dans le Pacifique, 2011-2015
(Point 6 de l'ordre du jour)

37. La Réunion était saisie du projet de plan régional d'application pour le développement durable en Asie et dans le Pacifique, 2011-2015 (E/ESCAP/MCED(6)/WP.2) qui avait pour but de traduire dans les faits la « vision commune » sur la durabilité par une action portant sur l'efficacité écologique du développement dans la région, sur la base des initiatives existantes dans le domaine du développement durable et de l'engagement escompté à l'issue de la sixième Conférence ministérielle. Elle a défini les domaines d'activité aux échelons régional, sous-régional et national qui pourraient être nécessaires pour appuyer le processus, ainsi que des initiatives régionales et sous-régionales auxquelles divers partenaires internationaux s'étaient engagés à apporter une aide.

38. Les organisations partenaires, à savoir l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et la Banque asiatique de développement (BAsD) ont indiqué qu'elles étaient disposées à appuyer le Plan régional d'application par

des moyens tels que la coopération technique, le renforcement des capacités et en finançant les principaux projets relevant des domaines d'activité proposés.

39. Le représentant de l'ONUDI a souligné l'engagement pris par cette organisation de mettre en œuvre le plan régional d'application. Les principaux domaines d'assistance de l'ONUDI comprenaient le renforcement de l'efficacité écologique de la croissance économique et l'amélioration de la gestion des ressources énergétiques en faveur du développement durable. Les hauts responsables ont noté l'engagement pris par l'ONUDI de promouvoir et d'accélérer le développement industriel durable dans les pays en développement et les économies en transition, grâce à l'assistance technique et au partage de connaissances et de pratiques optimales.

40. Le représentant du PNUE a souligné les efforts mis en œuvre en faveur d'un changement de modèle en optant pour un modèle axé sur la croissance verte, ainsi que la nécessité d'une réforme du système de gouvernance internationale de façon que la communauté mondiale soit en mesure de faire face plus efficacement aux menaces qui pèsent sur l'écosystème. Les hauts responsables ont pris note des engagements pris par le PNUE de prêter son appui aux États membres afin que l'économie verte devienne réalité dans la planification économique et les stratégies de développement.

41. Le représentant de la BASD a insisté sur la longue tradition d'appui à la région fourni par la Banque, grâce aux prêts et à l'assistance technique en faveur de l'environnement. Les principales modalités d'intervention de la BASD comprenaient des prêts au secteur public, la réforme des politiques générales, le renforcement institutionnel, la promotion de la participation du secteur privé et les investissements en faveur de l'amélioration de la durabilité environnementale des secteurs clés du développement, tels que l'énergie, l'eau, les transports, l'agriculture et les ressources naturelles. Le financement fourni par la BASD était de plus en plus axé sur la promotion de la durabilité environnementale. Le représentant de la BASD a confirmé que l'appui à la croissance verte dans la région serait maintenu, et il a offert l'appui de la Banque à la mise en œuvre du nouveau Plan régional d'application pour le développement durable, notamment a) en encourageant la transition vers une infrastructure durable ; b) en améliorant la gestion des ressources naturelles et l'intégrité écosystémique ; et c) en renforçant la gouvernance environnementale et les capacités en matière de gestion.

42. Gardant à l'esprit l'importance du Plan régional d'application, les hauts responsables se sont efforcés de surmonter les divergences quant à leurs attentes en ce qui concerne le plan et les activités prioritaires devant être incorporées dans le plan. Tandis que certaines délégations ont souligné la nécessité de conserver une approche générale du développement durable sans surestimer l'importance de la croissance verte, d'autres délégations ont maintenu que la croissance verte devait être adoptée, compte tenu des résultats de la précédente Conférence ministérielle sur l'environnement et le développement, entre autres raisons.

43. Plusieurs délégations ont mis en évidence les exigences et les lacunes particulières auxquelles il faudrait répondre à mesure que la région avancerait dans la mise en œuvre de la croissance verte et d'autres approches du développement durable. Plusieurs autres délégations ont fait remarquer que pour continuer à progresser dans cette voie, il serait nécessaire de créer un environnement propice en matière de réglementation, d'investissements, de

technologie et de développement des capacités. Un certain nombre de délégations ont souligné qu'il faudrait renforcer les capacités d'élaboration de politiques et de planification, notamment en ce qui concernait l'eau et l'énergie de l'eau et l'évaluation de l'utilisation des sols. Certaines délégations ont relevé l'importance des partenariats pour la mise en œuvre de la croissance verte. Plusieurs délégations ont insisté sur la nécessité de transférer des ressources financières et technologiques, en particulier pour mettre en place des infrastructures d'énergies propres et renouvelables et pour aider les entreprises à adopter des pratiques vertes.

44. Certaines délégations ont mis l'accent sur le fait que les progrès sur la voie du développement durable exigeraient de faire en sorte que la durabilité environnementale ne soit plus perçue comme un obstacle à la croissance. Il serait donc nécessaire de fournir des informations permettant de convaincre les populations que la croissance verte pouvait permettre de créer des emplois et d'atténuer la pauvreté. Ces délégations ont également indiqué les différentes stratégies qui seraient requises à l'égard des différents groupes de la société, en fonction des revenus et des schémas de consommation actuels de chacun.

45. À l'issue de longues négociations, les hauts responsables ont amendé le plan régional d'application pour le développement durable en Asie et dans le Pacifique, 2011-2015 (pour plus de détails voir E/ESCAP/MCED(6)/L.4).

F. Projet d'initiative d'Astana pour une « passerelle verte » (Point 7 de l'ordre du jour)

46. La Réunion était saisie du document E/ESCAP/MCED(6)/10, qui avait été présenté par le Gouvernement kazakh. L'Initiative d'Astana pour une croissance verte proposée par le Kazakhstan faisait suite aux exemples précédents de réussite que sont l'Initiative de Kitakyushu et l'Initiative de Séoul pour une croissance verte, qui avaient été adoptées aux quatrième et cinquième Conférences ministérielles sur l'environnement et le développement, respectivement. Le projet d'Initiative d'Astana proposait un partenariat plus étroit entre la région Asie-Pacifique et l'Europe en vue de mettre en œuvre la croissance verte et de procéder aux transferts de technologie nécessaires dans cinq domaines thématiques : l'utilisation écoefficiente des ressources naturelles et l'investissement dans les services écosystémiques ; le développement à faible intensité de carbone et l'adaptation aux changements climatiques ; la promotion du développement urbain durable ; la promotion d'entreprises vertes et la technologie verte ; et la promotion de modes de vie rationnels et l'amélioration de la qualité de vie. La proposition soulignait l'occasion unique qui se présentait de s'appuyer sur une vision commune de l'environnement et du développement, en fusionnant les plus belles réalisations des deux processus régionaux. Les premières mesures en faveur de la mise en œuvre de l'Initiative d'Astana comprendraient la création d'un bureau pour une passerelle verte à Astana, dont la mission serait de fournir à tous les partenaires une assistance technique et de diffuser l'information sur les pratiques optimales et les succès remportés dans le domaine des priorités thématiques de l'Initiative.

47. La Réunion s'est félicitée de l'Initiative d'Astana pour une passerelle verte proposée par le Gouvernement kazakh et a discuté de la procédure à suivre pour examiner l'Initiative et les arrangements nécessaires à sa mise en œuvre. La Réunion a mis l'accent sur la nécessité de disposer d'un financement suffisant

pour mettre en œuvre l'Initiative et pour permettre aux États membres et aux autres parties intéressées d'y participer efficacement. Une délégation du Pacifique a préconisé la mise en place d'arrangements appropriés de mise en œuvre afin de permettre une participation effective des pays du Pacifique à l'Initiative.³

III. Organisation de la Conférence

A. Ouverture de la Conférence

(Point 1 de l'ordre du jour)

48. La sixième Conférence ministérielle sur l'environnement et le développement en Asie et dans le Pacifique s'est tenue du 27 septembre au 2 octobre 2010 à Astana.

49. Dans son allocution d'ouverture, le Directeur de la Division de l'environnement et du développement de la CESAP a exprimé sa gratitude au pays hôte, le Kazakhstan, pour son hospitalité et les excellents préparatifs mis en œuvre pour la Conférence. Il a déclaré que la région était devenue vulnérable aux difficultés convergentes que sont les problèmes économiques, la raréfaction des ressources et les enjeux environnementaux. Une transformation radicale des modes de croissance actuels s'imposait pour atténuer les risques futurs. Il a fait remarquer que ce changement de modèle ne deviendrait effectif que s'il était adopté et appliqué collectivement par la région dans son ensemble et a réitéré l'engagement pris par la CESAP d'aider les États membres dans cette entreprise.

50. S. E. M. Nurgali Ashimov, Ministre de la protection de l'environnement du Kazakhstan, a souhaité la bienvenue à Astana aux participants en attirant l'attention sur la situation du Kazakhstan qui se trouvait au centre de la région eurasiennne. Il a indiqué que les représentants examineraient plusieurs documents finaux, dont l'Initiative d'Astana pour une passerelle verte qui ouvrirait des perspectives de partenariats dans la mise en œuvre des résultats du processus Asie-Pacifique et du processus Un environnement pour l'Europe. Il a attiré l'attention sur les difficultés rencontrées par les hauts responsables dans l'établissement des documents pour faire en sorte que les ministres soient en mesure d'approuver les décisions et les plans en toute confiance. Il a indiqué que ces plans et décisions seraient la base des activités à venir.

B. Participation

51. Ont participé au Segment hauts responsables de la Conférence ministérielle les représentants des membres et membres associés suivants de la CESAP: Afghanistan; Arménie; Azerbaïdjan; Bangladesh; Bhoutan; Brunéi Darussalam; Cambodge; Chine; Fédération de Russie; Fidji; Géorgie; Îles Marshall; Inde; Iran (République islamique d'); Japon; Kazakhstan; Kirghizistan; Kiribati; Malaisie; Maldives; Mongolie; Myanmar; Nauru; Népal; Ouzbékistan; Philippines; République de Corée; République démocratique populaire lao; Samoa; Singapour; Sri Lanka; Tadjikistan; Thaïlande; Timor-Leste; Tonga; Turkménistan; Turquie; Tuvalu; Vanuatu; et Viet Nam.

³ Pour plus de détails sur l'Initiative, telle que présentée au segment ministériel, voir E/ESCAP/MCED(6)L.5/Rev.1.

52. Étaient également présents des observateurs de l'Allemagne, de la République tchèque et de la Suisse.

53. Étaient également représentés les organismes et institutions spécialisées des Nations Unies ci-après: Commission économique des Nations Unies pour l'Europe, Organisation météorologique mondiale, Organisation mondiale de la santé, Organisation des Nations Unies pour le développement industriel, Programme des Nations Unies pour le développement et Programme des Nations Unies pour l'environnement.

54. Étaient de plus représentées les organisations intergouvernementales suivantes: Banque asiatique de développement et Union européenne.

55. Étaient représentés en outre les organisations non gouvernementales, autres organismes et observateurs ci-après: Communauté des États indépendants, Institut des stratégies environnementales mondiales, Institut mondial de la croissance verte, et Society for Conservation and Protection of Environment.

56. Les hauts responsables ont convenu que les principaux documents finaux de la Conférence, à savoir la Déclaration ministérielle sur l'environnement et le développement en Asie et dans le Pacifique, l'Initiative d'Astana pour une passerelle verte, et le Plan régional d'application pour le développement durable en Asie et dans le Pacifique (2011-2015), feraient l'objet d'un examen et d'une révision dans le cadre des sessions de groupes de travail ouvertes à la participation des représentants de tous les pays.

C. Élection du Bureau

57. La Réunion a élu S.E. M. Nurgali Ashimov (Kazakhstan) président, S.E. M. Mattlan Zackhras (Îles Marshall), M. Mohammad Shaheduzzaman (Bangladesh), M^{me} Keobang A. Keola (République démocratique populaire lao) vice-présidents, et M. Kim Yong Jin (République de Corée) rapporteur.

58. La Réunion a aussi convenu que S.E. M^{me} Eldana Sadvakassova (Kazakhstan) serait nommée coprésidente expressément aux fins de contribuer à la négociation des textes.

D. Ordre du jour

59. Les hauts responsables ont adopté l'ordre du jour suivant:

1. Ouverture de la Conférence:
 - a) Allocutions d'ouverture;
 - b) Élection du bureau;
 - c) Adoption de l'ordre du jour.
2. Développement durable en Asie et dans le Pacifique: tendances, problèmes, opportunités et perspectives de politique générale.
3. Examen de l'application des mandats suivants:
 - a) Recommandations de la cinquième Conférence ministérielle sur l'environnement et le développement en Asie et dans le Pacifique (2005);

- b) Initiative de Séoul pour une croissance verte;
- c) Initiative de Kitakyushu pour un environnement propre.
- 4. Examen approfondi des grands problèmes d'environnement et de développement et stratégies d'intervention en Asie et dans le Pacifique.
- 5. Projet de déclaration ministérielle.
- 6. Projet de plan régional d'application pour le développement durable en Asie et dans le Pacifique (2011-2015).
- 7. Projet de l'Initiative d'Astana pour une «passerelle verte».
- 8. Questions diverses.
- 9. Adoption du rapport des hauts responsables.

E. Questions diverses

- 60. Aucune autre question n'a été examinée.

F. Adoption du rapport des hauts responsables

- 61. Les hauts responsables ont adopté le rapport à 9 h 30 le 1^{er} octobre 2010.

Annexe

Liste des documents

<i>Cote</i>	<i>Titre</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>
<i>Distribution générale</i>		
E/ESCAP/MCED/(6)/1 et Corr.1	Développement durable en Asie et dans le Pacifique : tendances, problèmes, opportunités et perspectives de politique générale	2
E/ESCAP/MCED(6)/2	Progrès dans l'application des recommandations de la cinquième Conférence ministérielle sur l'environnement et le développement en Asie et dans le Pacifique (2005)	3
E/ESCAP/MCED(6)/3	Progrès dans l'application de l'Initiative de Séoul pour une croissance verte	3
E/ESCAP/MCED(6)/4 et Corr.1	Examen de l'application de l'Initiative de Kitakyushu pour un environnement propre	3
E/ESCAP/MCED(6)/5 et Corr.1	Problèmes et tendances émergents dans la gestion des ressources en eau	4
E/ESCAP/MCED(6)/6	Problèmes et tendances émergents dans la gestion des ressources énergétiques	4
E/ESCAP/MCED(6)/7	Problèmes émergents en matière de développement urbain inclusif et durable en Asie et dans le Pacifique	4
E/ESCAP/MCED(6)/8	Investissements dans la gestion durable des ressources naturelles: perspectives et politiques émergentes	4
E/ESCAP/MCED(6)/9	Rapport des hauts responsables	12
E/ESCAP/MCED(6)/10 et Corr.1 et Corr.2	Note verbale en date du 11 août 2010 adressée à la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique par la Mission diplomatique de la République du Kazakhstan auprès du Royaume de Thaïlande	7
<i>Distribution limitée</i>		
E/ESCAP/MCED(6)/L.1/Rev.1	Ordre du jour provisoire annoté révisé	1
E/ESCAP/MCED(6)/L.2	Projet de rapport de la Conférence	14
E/ESCAP/MCED(6)/L.3	Projet de déclaration ministérielle sur l'environnement et le développement en Asie et dans le Pacifique (2010)	14
E/ESCAP/MCED(6)/L.4	Plan régional d'application pour le développement durable en Asie et dans le Pacifique, 2011-2015	14
E/ESCAP/MCED(6)/L.5/Rev.1	Projet d'Initiative d'Astana pour une « passerelle verte »	14

Documents de travail

E/ESCAP/MCED(6)/WP.1/Rev.1	Projet de déclaration ministérielle	5
E/ESCAP/MCED(6)/WP.3/Rev.1	Projet de rapport des hauts responsables	9
